

## Le leader jeunesse de l'ANC suspendu avec effet immédiat

@rib News, 04/04/2012 â€“ Source AFP Julius Malema, le leader jeunesse du parti au pouvoir en Afrique du Sud, l'ANC, a été suspendu avec effet immédiat, démis de ses fonctions et banni de toute intervention dans les médias ou meetings du parti, a annoncé la commission nationale de discipline. M. Malema, 31 ans, a été exclu du parti début février pour ses atteintes à l'unité et à l'image de l'ANC mais il conteste cette mesure et a lancé une série d'appels contre la commission de discipline qui a pris la décision.

« La suspension temporaire et immédiate du camarade Malema prend effet ce mercredi », a déclaré cette instance du parti au pouvoir dans un communiqué. La commission a précisé que M. Malema « n'exercera aucune fonction comme membre de l'ANC ou président de la Ligue de jeunesse », ni « ne pourra assister à aucun meeting de l'ANC ou de ses structures », ni « s'y exprimer », ni « ne pourra diffuser des communiqués sur des sujets touchant l'ANC ». Le dirigeant qui continue de s'accrocher à sa fonction de président de la Ligue de jeunesse, d'autant plus vigoureusement que les analystes ne lui prédisent aucun avenir politique hors du parti au pouvoir, pourra tout au plus se présenter devant la commission d'appel de discipline du parti. En attendant la fin des recours contre son exclusion, il continuait de s'exprimer, lançant les médias de déclarations provocatrices jouant sur les peurs de la minorité blanche ou d'attaques frontales contre le président sud-africain Jacob Zuma. Dernière incartade en date, après s'être moqué de lui en décembre lors d'un congrès provincial, il a publiquement traité M. Zuma de dictateur vendredi. Mardi, la direction du parti a indiqué qu'elle n'en tolérerait plus davantage, lors d'une conférence de presse extraordinaire à laquelle, fait rare, ses six plus hauts dirigeants sont apparus côte à côte, y compris M. Zuma.